

INFORMATIONS sur l'état actuel du

Programme de recherche sur l'assurance-invalidité (PR-AI 4)

État : juin 2026

1 Projets achevés et ayant fait l'objet de publications

Gestion des cas : mise en œuvre des nouveautés dans l'assurance-invalidité

Objet : La gestion des cas prévoit des conseils et un suivi étroits fournis, au sein des offices AI, par des personnes de contact uniques et responsables du cas sur le long terme afin que les personnes assurées bénéficient de mesures adaptées à leur situation globale. Dans le cadre de la dernière révision de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI), le « Développement continu de l'AI » entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, la gestion des cas a été renforcée dans différents domaines et des ressources supplémentaires ont été mises à disposition des offices AI. L'art. 41a du règlement sur l'assurance-invalidité (RAI) pose les aspects concrets de la gestion des cas. La circulaire sur la gestion de cas dans l'assurance-invalidité (CGC), également valable depuis le 1^{er} janvier 2022, en précise les fondamentaux. L'évaluation apporte des connaissances sur la mise en œuvre (activités et concrétisations) des nouvelles mesures introduites pour améliorer la gestion des cas.

Résultats : Le rapport a été [publié](#) en mars 2026 sous le n° [06/25](#).

Responsables / renseignements : [Malte Flachmeyer \(FuE\)](#) et [Andrea Lüthi \(AI\)](#)

2 Nouveautés sur les projets en cours

Maladies psychiques entraînant une hospitalisation : processus en amont de l'AI

Objet : Ce projet a pour objectif premier de retracer les étapes et les parcours de vie des personnes qui ont connu de graves crises psychiques ayant abouti à une hospitalisation, et ce jusqu'à une possible demande à l'assurance-invalidité (AI), à l'éventuelle perception de prestations de l'AI et au-delà. L'évolution entre 2012 et 2024 est analysée en comparant les cohortes, afin de quantifier l'influence de facteurs sociaux, institutionnels et individuels sur l'évolution des rentes. Pour la reconstruction des parcours après une hospitalisation, une distinction est faite entre les adolescents et les jeunes adultes (15 à 25 ans) et les adultes à partir de 26 ans. Dans un deuxième temps seront élaborés les fondements d'un monitoring qui sera également intégré dans les perspectives financières de l'AI. À cette fin, outre les résultats des processus en amont de l'AI, les taux de transition d'une hospitalisation vers une demande à l'AI ainsi que les taux d'octroi de prestations sont systématiquement analysés et présentés en conséquence. Ces analyses concernent aussi bien les adolescents et jeunes adultes que les adultes de plus de 26 ans.

Résultats : Les résultats sont attendus en juin 2027.

Actualités : Le projet a démarré en avril 2026. La publication du rapport final est attendue au printemps 2027.

Responsables / renseignements : [Frédéric Widmer \(FuE\)](#) et [Christina Eggenberger \(AI\)](#)

Profil des jeunes bénéficiaires de rente AI atteints de maladies psychiques

Objet : Le projet vise à analyser le parcours de réadaptation et le profil des jeunes bénéficiaires de rente AI atteints de maladies psychiques et à identifier les facteurs qui pourraient avoir contribué à l'octroi d'une rente d'invalidité. En outre, les analyses doivent fournir des informations sur les mesures de l'AI et des autres institutions et acteurs qui ont précédé l'octroi de la rente afin de connaître les interventions manquantes ou nécessaires.

Résultats : Les résultats sont attendus à l'automne 2026.

Actualités : Le projet a démarré en août 2025. La publication du rapport final est attendue à l'automne 2026.

Responsables / renseignements : [Frédéric Widmer \(FuE\)](#) et [Christina Eggenberger \(AI\)](#)

Parcours et mesures de soutien aux enfants et jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme

Objet : Les bases du projet de recherche reposent sur deux facteurs : l'augmentation rapide des cas de troubles du spectre autistique (TSA) chez les bénéficiaires de prestations de l'AI et la mise en place des centres d'intervention précoce intensive (IPI) par les cantons et l'AI. L'étude porte sur les parcours et les mesures de soutien des enfants et des jeunes concernés. Elle les analyse et comprend notamment des analyses spécifiques du groupe cible des IPI.

Résultats : Les résultats sont attendus début 2027.

Actualités : Le projet a démarré en novembre 2025. La publication du rapport final est attendue début 2027.

Responsables / renseignements : [Frédéric Widmer \(FuE\)](#), [Maryka Lâamir \(AI\)](#) et [Michèle Rudaz](#)

Familles ayant des enfants en situation de handicap : couverture des coûts liés au handicap

Objet : Le projet de recherche vise à identifier les potentiels d'optimisation des prestations pour les familles ayant des enfants en situation de handicap. L'étude comprend une partie financière analysant le taux de couverture des coûts liés au handicap ainsi qu'une partie relative à la qualité des prestations. Ce dernier volet analyse dans quelle mesure les prestations de l'AI sont adaptées aux besoins des familles concernées.

Résultats : Les résultats sont attendus à l'été 2026.

Actualités : Le projet a démarré en janvier 2025. La publication du rapport final est attendue en septembre 2026.

Responsables / renseignements : [Frédéric Widmer \(FuE\)](#) et [Maryka Lâamir \(AI\)](#)

Évaluation de la collaboration entre les offices AI, le corps médical et les employeurs dans le cas des maladies psychiques

Objet : L'AI estime que la collaboration entre les offices AI, le corps médical et les employeurs est un facteur de réussite important, car le processus de la réadaptation professionnelle repose sur l'interaction d'éléments médico(-assurantiels), économiques et professionnels. Le « Développement continu de l'AI », entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, a donc renforcé la collaboration des trois groupes d'acteurs par plusieurs nouveautés. Le mandat mis au concours propose d'analyser les formes concrètes de collaboration entre offices AI, corps médical et employeurs pour la réadaptation professionnelle des personnes atteintes dans leur santé psychique. Outre l'état des lieux complet des formes de collaboration existantes, la mise en œuvre (activités et réalisations) des nouvelles conditions doit être évaluée.

Résultats : Les résultats sont attendus à l'été 2026.

Actualités : Le projet a démarré en décembre 2024. La publication du rapport final est attendue en août 2026.

Responsables / renseignements : [Malte Flachmeyer \(FuE\)](#), [Sabina D'Alessandri \(AI\)](#) et [Chiara Mombelli \(AI\)](#)

3 Mises au concours

Aucun projet n'est au concours en ce moment.

4 Informations / liens

Informations générales sur le programme de recherche

PR-AI : [Programme de recherche sur l'assurance-invalidité \(PR-AI\) \(admin.ch\)](#)

Informations du domaine Assurance-invalidité

Domaine AI : [Assurance-invalidité \(AI\) \(admin.ch\)](#)

Informations du secteur Recherche et évaluation (FuE)

Recherche et évaluation : [Recherche et évaluation \(admin.ch\)](#)

[ARAMIS - La base de données de recherche de l'administration fédérale - Accueil \(admin.ch\)](#)

Direction du programme PR-AI :

Domaine AI : Christina Eggenberger (christina.eggenberger@bsv.admin.ch)

FuE : Frédéric Widmer (frederic.widmer@bsv.admin.ch) épaulé par
Malte Flachmeyer (malte.flachmeyer@bsv.admin.ch)

Impressum

Éditeur : secteur Recherche et évaluation (FuE)
de l'Office fédéral des assurances sociales

Rédaction : [Frédéric Widmer \(FuE\)](#)